

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 051155

NO 28833

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 08301R0442 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : Merzouki Idrissi Abdelhafid

Date de naissance : 01/01/1941

Adresse : 112g Abbé Brika Rue Nekrou n° 166 Témara

Tél. : 0537610137 Total des frais engagés : 747,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ASMAA CHAGDALI
Endocrinologue et Diabétologue
24. Av Med V. Appt. 3
Témara - Tél: 05 37 64 41 38

Date de consultation : 16/04/2020

Nom et prénom du malade : Merzouki Idrissi Najat Age: 44ans

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant

Nature de la maladie : Diabète type 2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

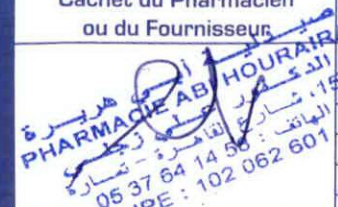
Signature de l'adhérent(e) : MERZOUKI IDRISSE Le : 16/06/2020

Abdelhafid

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
16/04/2020	G	-	G	
21 AVR. 2020	cl	-	2507	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/04/2020	200,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	17-04-2020	B 220	297.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

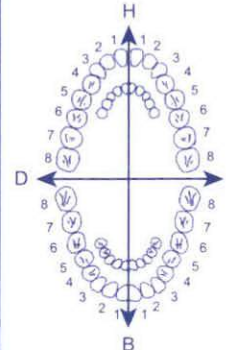
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'O

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 00000000 D 21433552 00000000 G 00000000 35533411 B			Coefficient DES TRAVAUX

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur **ASMAA CHAGDALI**

Médecin Spécialiste

en Endocrinologie et Diabétologie

الدكتورة أسماء الشكدالي

طبيبة اختصاصية

في أمراض الغدد والسكري

21 AVR. 2020

Témara, le

تمارة، في

PPV: 18DH00

PER: 07-22

LOT: 11611

Marzouki Idrissi
 $1800 \times 6 = 10800$

PPV 18DH00
PER 12/22
LOT 12770

PPV 18DH00
PER 12/22
LOT 12770

PPV 18DH00
PER 12/22
LOT 12770

PPV 18DH00
PER 12/22
LOT 12770

PPV 18DH00
PER 12/22
LOT 12765

①. Diaformin 800

$30,90 \times 3 = 92,70$

صيدلية أبي هرييرة
الدكتور عيسى زجلي
الشارع القامرة - تمارا
05 37 64 14 58 - تمارا
INPE : 102.062.60

②. Parasphan

$2 \times 2 \times 1 = 4$

PPV 30DH90
EXP 12/2022
LOT 96033 3

PPV 30DH90
EXP 02/2022
LOT 80032 4

PPV 30DH90
EXP 12/2022
LOT 96033 3

20970

Dr. ASMAA CHAGDALI
Endocrinologue et Diabétologue
24. Av Med V. Apt. 3
Témara - Tél: 05 37 64 41 38

Docteur ASMAA CHAGDALI

Médecin Spécialiste

en Endocrinologie et Diabétologie

الدكتورة أسماء الشكدالي

طبيبة اختصاصية

في أمراض الغدد والسكري

تمارة، في 16/04/2020 Témara, le

Merzouki Idrissi Najat

- Glycémie à jeun - HbA1c

- Cholestérol total - Triglycérides



Dr. ASMAA CHAGDALI
Endocrinologue et Diabétologue
24. Av Med V. Apt. 3
Témara - Tél: 05 37 64 41 38

Mlle MERZOUKI IDRISI Najat

07-08-1976

F



2004170019

ORDO

شارع محمد الخامس، عمارة 24، الطابق الأول، الشقة 3 - تمارة المركز - تمارة - الهاتف : 05 37 64 41 38

Av. Med V, Imm. 24, Etage 1, Apt. 3 - Témara centre - Témara - Tél. : 05 37 64 41 38

Gsm : 06 10 21 93 47 - ICE : 001575805000084

CENTRE DE BIOLOGIE AL WIFAK

Laboratoire d'Analyses Médicales et Spécialisées

Tél : 0537 40 30 30 – Fax : 0537 40 30 36 – Courrier électronique : contact@cbw.ma

Site web : www.cbw.ma

INPE -Professionnel



107163479

INPE -Etablissement



103061172

FACTURE N° : 200400189

TEMARA le 17-04-2020

Mlle Najat MERZOUKI IDRISI

N° de dossier : 2004170019

Date de l'examen : 17-04-2020

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	PRELEVEMENT SANGUIN	E25	E
DEPC	Déplacement court	E30	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B

Total des B¹ : 220

TOTAL DOSSIER : 297MAD

Arrêtée la présente facture à la somme de : : deux cent quatre-vingt-dix-sept dirhams

Mode de paiement effectué : Espèce (CASH)

¹ le B est un coefficient clef imposé par l'assurance maladie et affecté pour chaque analyse remboursée.

INFORMATION IMPORTANTE AUX PATIENTS : Si vous êtes titulaire d'une mutuelle ou assurance maladie, merci de déposer votre dossier mutuelle dans un délai ne dépassant pas 2 mois de la date de l'exécution des analyses médicales. Le changement ultérieur de date sur la facture, la feuille de mutuelle et le compte rendu par notre laboratoire ne pourra pas être effecteur.

CACHET DU LABORATOIRE :



Complexe Médical Al Wifak (rdc), Lot°3214, Avenue Docteur Abdelkarim El Khateb

Quartier Al Wifak, Temara

CNSS : 4703022 – Patente : 279375 91 – IF : 35397934

ICE : 001798141000051

RIB : BMCI – 013 875 01243 00006400150 20



Dossier enregistré le : 17-04-2020 à 12:29

Code patient : 1902150017



Mlle Najat MERZOUKI IDRISI

Né(e) le : 07-08-1976 (43 ans)

Dossier N° : 2004170019

Prescripteur : Dr ASMAA CHAGDALI

Prélèvement interne

BIOCHIMIE SANGUINE

Contrôle de Qualité Quotidien (PreciControl® - Mannheim Germany)

Hémoglobine glyquée par HPLC (Technique de référence):

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

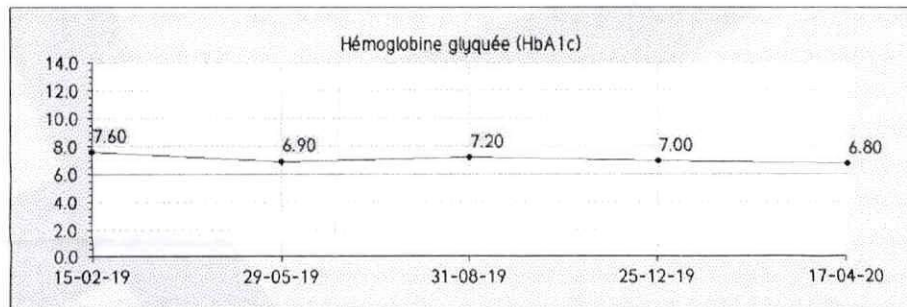
6.80 %

(<6.00)

(Technique de Référence: HPLC / GX)

25-12-2019

7.00



RECOMMANDATIONS :

HbA _{1c} (%)	Interprétation
4.0 - 5.6	Zone normale
5.7 - 6.4	¹ Prédiabète (Risque élevé de survenue de diabète) chez un adulte asymptomatique
6.0 - 6.4	² Prédiabète (Risque élevé de survenue de diabète) chez un adulte asymptomatique
	Très bon équilibre glycémique chez un diabétique
Supérieur ou égal à 6.5	³ Seuil diagnostique du diabète
6.5 - 8.0	Bon équilibre glycémique chez un diabétique
> 8.0	Mauvais équilibre glycémique chez un diabétique

¹ Selon les guidelines 2017 de l'ADA (American Diabetes Association)² Selon les guidelines 2013 de l'CDA (Canadian Diabetes Association)³ Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, l'ADA et les autres sociétés savantes du diabète.

Dr Imad EL YAAGOUBI
BIOLOGISTE